

ÉPREUVE DE NOTE

SPECIALITÉ « PRÉVENTION ET GESTION DES RISQUES »

NOTE OBTENUE : 15 / 20

Métropole d'Ingéméto,
Services Techniques

le 16 juin 2021

NOTE À L'INTENTION DE
Madame la Directrice des Services Techniques

Objet : résilience urbaine

Réf. : cadre d'action du Sendai ; Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale (2018)

Les risques liés aux événements naturels, industriels, au réchauffement climatique, aux pandémies, se multiplient à travers le monde. La cité de Venise voit ainsi sa population et son patrimoine menacés par la montée des eaux. Il apparaît essentiel que les territoires urbains anticipent les risques, soient capables de se relever de catastrophes, de s'adapter en entrant dans une démarche de résilience. En quoi consiste-t-elle ? Quels sont ses intérêts ? Comment en faire une réussite au sein d'un territoire ?

À votre demande, Madame la Directrice des Services Techniques, vous trouverez une note relative à la résilience urbaine. Elle sera suivie d'un ensemble de propositions opérationnelles pour la mise en œuvre d'une telle démarche à l'échelle d'Ingéméto.

I. Note relative aux démarches de résilience urbaine

Il s'agit d'aborder et d'expliquer le principe de résilience et d'en démontrer ses différents intérêts, puis de détailler l'importance d'élaborer une stratégie territoriale en la matière.

1. La résilience : principe et intérêt

La résilience d'un territoire peut se définir par sa capacité à anticiper d'éventuelles catastrophes, des événements brutaux, d'en atténuer les effets sur son patrimoine, sur l'environnement, les infrastructures et sa population, de se relever, de rebondir, de s'adapter. Pour anticiper des outils de veille existent. Ils permettent une connaissance fine du territoire urbain, des risques associés à la configuration des terrains, à l'habitat, à la démographie, à l'exposition des populations aux aléas, eux-mêmes mieux connus par leur étude. Atténuer les conséquences d'une catastrophe passe par un accompagnement des habitats touchés, leur association à l'encaissement du choc et la reconstruction à réfléchir. Se préoccuper de l'avant, du pendant et de l'après-choc offre l'opportunité au territoire d'avoir une vision globale et préciser des risques, leur nature, leurs origines, leurs possibles conséquences. Adopter cette démarche de résilience apparaît comme bénéfique à plusieurs titres. Elle induit une meilleure prise en compte de l'environnement, elle donne des moyens pour protéger, renforcer les dispositifs, les biens, les infrastructures. Si elle est affichée et portée, elle rassure. Un sentiment de sécurité et de sûreté s'empare alors des habitants et des acteurs du territoire. Les entreprises sont ainsi poussées à investir, sereines sur la capacité du territoire à prendre en compte l'ensemble des risques auxquels il est soumis. L'aspect environnemental et cette confiance sociale et économique rejoignent les piliers de développement durable, et peuvent donc être vus comme une véritable opportunité de développement.

Mais comment faire de ces intentions une vraie réussite ? La suite va montrer la nécessité de cadrer la démarche de résilience urbaine.

2. Une nécessaire stratégie

À l'échelle d'une grande ville ou d'une métropole, non seulement les risques sont nombreux, mais en plus ils concernent une multitude de domaines d'actions et de champs de compétence. Les acteurs du transport, de l'agriculture, de

l'urbanisme, de la gestion des eaux usées et des eaux de pluie, de la gestion mobilière et immobilière, des réseaux routiers, entre autres, sont touchés ou peuvent l'être. Il apparaît donc essentiel d'élaborer une stratégie afin de cadrer le champ d'intervention de la collectivité en matière de résilience urbaine. C'est le sens du plan stratégique de résilience de la ville de Paris.

La résilience ou les risques et aléas dépassent le cadre géographique d'un territoire. Il convient donc de réfléchir à une gouvernance appropriée qui associe d'autres collectivités voisines, tout en mobilisant les différents acteurs et intervenants, l'État, les services d'urgence, les associations et les Organisations Non Gouvernementales (ONG).

Comment faire travailler les services entre eux, accroître la culture du risque au sein des collectivités, les prendre en compte dans les nouveaux projets ? Autant de questions qu'il faut avoir à l'esprit lorsqu'on s'engage dans une démarche de résilience. Dans la même idée, un référent du pilotage de la stratégie doit être nommé. Il peut s'agir du responsable de la prévention et de la gestion des risques au sein de la collectivité. Il s'entourera des acteurs adaptés, dont un collègue chargé de l'ingénierie démocratique, qui coordonnera la participation citoyenne.

Il veillera à faire mobiliser tous les leviers d'accompagnement à l'instar de ce qui a été pratiqué à l'Agglomération de Carcassonne où un contrat de transition écologique a été signé avec l'État suite aux inondations d'octobre 2018, doublé d'un programme d'aide à la reconstruction.

Les outils comme le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) ou le Schéma de Cohésion Sociale Territoriale (SCOT) seront parties prenantes de la stratégie.

Prendre en compte les risques d'un territoire et entrer dans une stratégie de résilience apparaît comme une véritable opportunité permettant d'associer et de rassurer les citoyens. Voyons désormais comment mettre en œuvre une telle démarche de progrès à l'échelle de la métropole d'Ingéméto.

II. Propositions opérationnelles de mise en œuvre de la résilience urbaine à Ingéméto

Notre métropole est exposée à de nombreux risques naturels et industriels. Sa densité est un handicap en cas de survenue de pandémies. Ainsi, quel plan d'actions est à élaborer pour protéger les populations, les biens, les infrastructures dans un esprit de résilience ? C'est le sens des propositions qui suivent.

1. Une stratégie à définir

Il est proposé d'élaborer un plan de résilience à l'échelle d'Ingéméto dont le pilotage est confié à l'ingénieur en charge du pôle prévention des risques. Je constituerai un comité technique (COTECH) placé sous l'autorité d'un comité de pilotage (COPIL) dans lequel siègeront le Président d'Ingéméto ainsi que les vice-présidents et la directrice générale des services. Il reviendra au Comité Technique rassemblant les directrices et directeurs de services de formuler un ensemble de propositions s'articulant autour des axes suivants, pour engager la collectivité dans la résilience :

- améliorer la connaissance du territoire : diagnostic exhaustif des risques auxquels Ingéméto est soumis (nature, cause, effets possibles) ;
- identifier les infrastructures, lieux, populations les plus exposés

2. Une démarche à consolider et à adapter

La plan pluriannuel d'investissement permettant de renforcer certains sites communautaires exposés ou autres infrastructures stratégiques pour l'approvisionnement ou l'accès des habitants aux ressources, sera couplé à des moyens alloués à la communication et à la sensibilisation.

Un manuel des bonnes pratiques en cas de survenue d'épisode majeur, quelle que soit sa nature, sera édité par Ingéméto en partenariat avec la direction de la communication. Il sera largement diffusé, et disponible dans les mairies et sur le site internet de la collectivité. Il sera utilisé et relayé lors des différentes manifestations, par exemple pendant la Fête de la Science.

Pour sensibiliser de façon durable les habitants, des séances de formation à la culture de la résilience seront organisées. Elles auront vocation à être ludiques et pratiques. L'accent sera mis sur l'information des scolaires. Les associations locales et l'Éducation Nationale seront sollicitées à cet effet. De plus, un grand plan de formation des agents de la métropole sera déployé par la direction des ressources humaines afin de renforcer la culture du risque auprès de l'ensemble de nos collègues, ainsi que la prise en compte de la résilience dans les différents projets et activités.

Chaque direction sera invitée à consolider sa veille technique en matière d'appréhension des risques.

Au-delà de la formation et de l'information, la population sera incitée à construire les politiques de résilience avec Ingéméto. Les citoyens seront associés à des ateliers et régulièrement consultés et interrogés.

CONCOURS INTERNE D'INGÉNIEUR TERRITORIAL SESSION 2021

Enfin, le plan d'actions stratégique résilience sera évalué en continu pour s'adapter aux évolutions de la nature et de l'exposition aux risques, ainsi qu'aux modifications des technologies et procédés pour s'en prémunir, y faire face, encaisser le choc tout en sachant rebondir et relancer une dynamique de territoire.

Autant de dispositions qui permettront d'ancrer la résilience urbaine au cœur d'Ingéméto, de ses directions et de sa population qui aura accès aux données utiles publiées pour mieux être actrice de la démarche.

En conclusion, initier et ancrer une démarche de résilience urbaine à l'échelle d'Ingéméto profite au territoire et à une population remuée, aux attentes satisfaites, dans un contexte d'évolution perpétuelle des risques.